

Communiqué aux clubs

Point d'étape – mercredi 24 juin

Reprise générale des activités aquatiques

Alors que la réouverture des piscines est désormais permise sur tout le territoire, ce sont plus de 300 piscines qui ont d'ores et déjà rouvert leurs portes, de nombreux établissements prévoyant de le faire dans les semaines à venir. La Fédération est convaincue que les structures associatives comme nos clubs peuvent jouer un rôle privilégié auprès des gestionnaires d'équipement dans cette période particulière de reprise des activités qui nécessite un protocole progressif et encadré.

Dans ce contexte, la Fédération souhaite mettre en valeur les bonnes pratiques et l'exemplarité de ses clubs, aussi des exemples ont été et seront fréquemment relayés sur l'ensemble de nos réseaux de communication. Vous pouvez d'ailleurs faire remonter vos expériences à l'adresse equipement@ffnatation.fr.

Afin de palier aux difficultés rencontrées dans les négociations menées auprès de votre collectivité propriétaire de la piscine, des courriers-types ont été mis à disposition des clubs. Une personnalisation de ces courriers reste possible. Pour ce faire, vous pouvez faire une demande à l'adresse reseau.federal@ffnatation.fr.

Dispositifs en cours

En parallèle de cette reprise générale d'activité, notamment pour les clubs ayant principalement une activité saisonnière, la note d'instruction ministérielle de la campagne 2020 des plans « J'Apprends à Nager » et « Aisance Aquatique » vient d'être transmise par l'Agence Nationale du Sport aux services fédéraux. Les dispositifs de subventionnement sont en cours auprès des services déconcentrés de l'Etat (DRJS et DDJS) dans le cadre des Projets Sportifs Territoriaux (PST).

Pour toute question pour intégrer ces dispositifs « J'Apprends à Nager » et « Aisance Aquatique », le service Développement des Pratiques se tient à votre disposition. contact : vincent.hamelin@ffnatation.fr

La campagne « Projets Sportifs Fédéraux » est également en cours d'instruction. Un premier niveau d'instruction est réalisé par les Ligues régionales avant les derniers arbitrages par une commission fédérale au début du mois de juillet. Pour toute question sur les PSF, Catherine Arribe et Vincent Brière sont à votre disposition.

contact : reseau.federal@ffnatation.fr

Informations sportives

Après quelques adaptations de calendrier, la FFN maintient de nombreuses dates de ses tournées estivales EDF Aqua Challenge et Water-Polo Summer Tour. La Coupe de France d'Eau Libre est également remaniée, proposant en point d'orgue de la saison les championnats de France à Jablines, du 25 au 28 septembre.



Le calendrier natation course s'est également adapté aux nouveaux impératifs sportifs. Les Championnats de France d'Hiver se dérouleront à Saint-Raphaël en bassin de 50 mètres du 10 au 13 décembre.

La campagne de labellisation des meetings internationaux et nationaux est par ailleurs lancée et la liste définitive des meetings labellisés sera publiée le 22 juillet.